

Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe et le tourisme culturel

**Sorina CAPP
Institut Européen des Itinéraires
Culturels (Luxembourg)**

**Bizkaia,
Les Routes de la Laine
23, 24 et 25 octobre 2008**

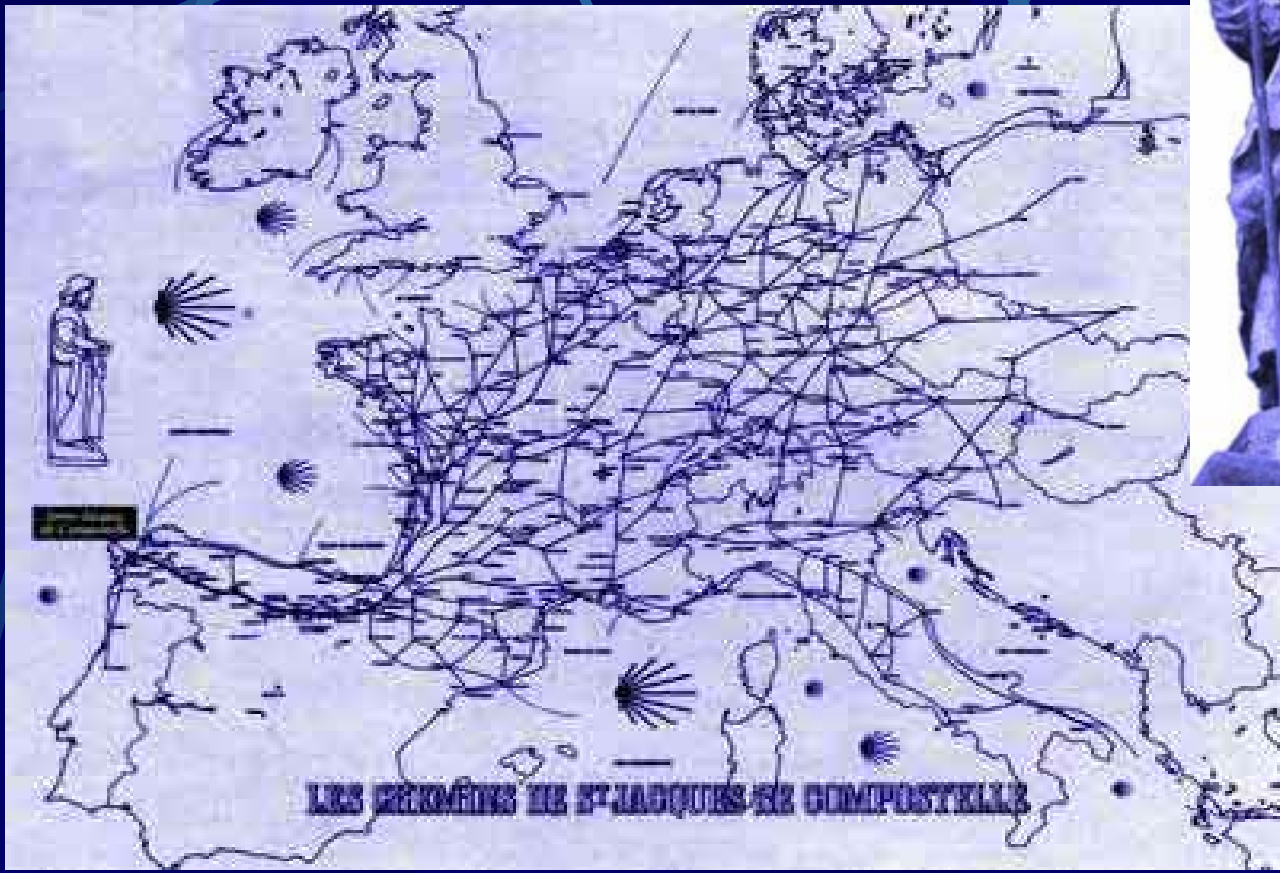
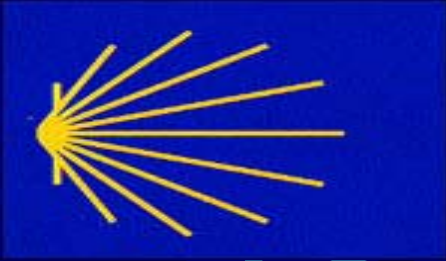
Le contexte du programme des itinéraires culturels

Cadre institutionnel : Conseil de l'Europe

En 1960 un groupe de travail du Conseil de l'Europe présente un rapport sur « la prise de conscience collective des hauts lieux culturels de l'Europe et de leur incorporation dans la civilisation des loisirs ».

Recommandation 987 (24 janvier 1984) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et Mandat du Comité des Ministres pour encourager les pays membres à lancer des itinéraires culturels européens.

En 1987 le programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a été lancé avec le premier itinéraire : « Les chemins de Saint Jacques de Compostelle ».



LES PEREGRINS DE S^T-JACQUES DE COMPOSTELLE

D'autres thèmes ont suivi...

- **l'habitat rural**
- **la soie – le textile**
- **le baroque**
- **l'influence monastique**
- **les celtes**
- **les routes de Mozart**
- **les Vikings**
- **les routes hanséatiques**
- **les parcs et jardins, paysages**
- **les routes des Phéniciens**
- **l'architecture militaire fortifiée**
- **l'héritage al-Andalus**
- **les fêtes et rites populaires**
- **les sites Clunisiens**
- **le patrimoine juif en Europe**
- **le patrimoine industriel**
- **le patrimoine des migrations**
- **les routes de l'olivier**
- **l'art roman en Europe**
- **la langue castillane et les Séfarades en Méditerranée**
- **le patrimoine des migrations**
- **etc.**

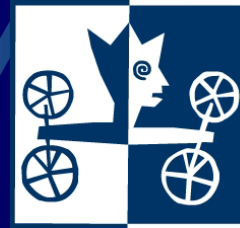


Viking
Heritage

A network for Viking-related knowledge
GOTLAND CENTRE FOR BAL TIC STUDIES
GOTLAND UNIVERSITY

ETNET

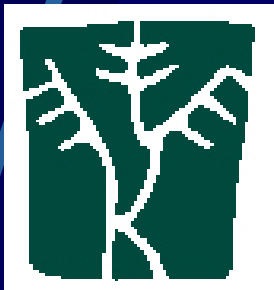
EUROPEAN
TEXTILE
ROUTES



1



ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN
PATRIMOINE
RURAL



El legado andalusí

MOZART WAYS
VIE DI MOZART
VOIES DE MOZART
MOZART WEGE



ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN
SAINT MARTIN DE TOURS



CAMINOS DE
SEFARAD
RED DE JUDERÍAS DE ESPAÑA

TRANSROMANICA

The Romanesque Routes of European Heritage

Méthodologie

En 1998 le Comité des Ministres a adopté une Résolution sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, la Résolution 98 (4) qui est accompagnée d'un règlement. Ce Règlement fixe les priorités d'intervention et les critères d'éligibilité des thèmes, des réseaux, des itinéraires culturels. En 2007 – nouvelle Résolution 2007 (12) pour actualiser le Règlement.

Le Comité des Ministres constate que « de tels itinéraires se prêtent à des projets européens de coopération à long terme dans les domaines de la recherche, de la valorisation patrimoniale, de la culture et de la pratique des arts, des échanges culturels et éducatifs des jeunes, du tourisme culturel en Europe et du développement culturel et touristique durable ».

Par itinéraire culturel européen on entend un parcours couvrant un ou plusieurs pays ou régions, et qui s'organise autour des thèmes dont l'intérêt historique, artistique ou social s'avère européen, soit en raison du tracé géographique de l'itinéraire, soit en fonction de son contenu et de sa signification.

La qualification européenne d'un itinéraire devrait impliquer une signification et une dimension culturelle autre que purement locale : les itinéraires doivent s'articuler autour d'un certain nombre de points forts, ceux particulièrement porteurs d'histoire et représentatifs de l'entité culturelle européenne et de sa mémoire.

Le développement effectif des itinéraires dépend beaucoup des initiatives concrètes que prennent les autorités nationales, régionales et locales, ainsi que les opérateurs privés.

En 1997 le programme des itinéraires culturels est entré dans une nouvelle phase de développement par la création de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, sur la base d'un accord politique et administratif entre le Conseil de l'Europe et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

L'Institut Européen des Itinéraires Culturels

- création en 1997 – Luxembourg



- coordination des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

- instruction nouvelles propositions d'itinéraires

- information, communication, formation

- projets propres : observateur tourisme culturel, projets jeunesse, recherche tourisme culturel en Europe, expositions, salons, publications, colloques, séminaires, rencontres, reportages...

- travail en direction des tours opérateurs et agences de voyages spécialisées

- coopération permanente avec les Institutions Européennes : Conseil de l'Europe, Commission Européenne, Parlement Européen, Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux, etc.

A partir de 2008, l'Institut Européen des Itinéraires Culturels bénéficie de la reconnaissance de la Commission Européenne et de son aide dans le cadre du programme « Soutien à des organismes actifs au niveau européen dans le domaine culturel »



Les Réseaux des itinéraires culturels

Un processus d'habilitation des réseaux des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a commencé. Chaque itinéraire doit avoir un réseau porteur qui devra respecter les critères d'habilitation et qui travaillera à long terme en tant que garant de la mise en place et du développement de l'itinéraire.

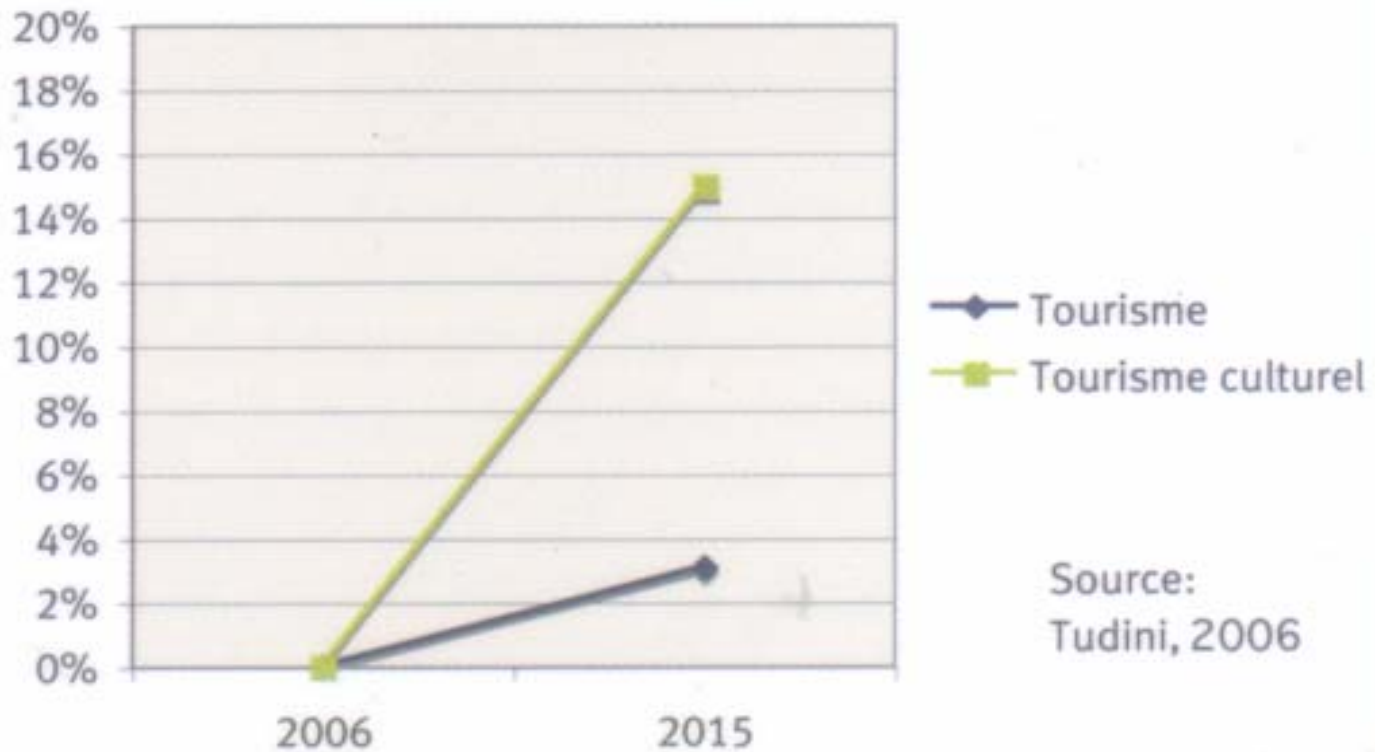
L'Institut Européen des Itinéraires Culturels travaille en permanence avec les réseaux, autant pour instruire leur dossier d'habilitation que pour la formation, l'information et la communication. On organise régulièrement des rencontres entre les réseaux pour qu'ils puissent se connaître et réaliser des projets communs. La gouvernance de ces réseaux est une priorité de l'Institut. On leur envoie des questionnaires régulièrement pour évaluer leur situation, leur dynamique et les perspectives à court et moyen terme.

Tendances du tourisme culturel

L'industrie du tourisme représente dans l'Union européenne 5% du PIB (produit intérieur brut), avec 2 millions d'entreprises (en majorité petites et moyennes) qui emploient environ le 4% du total de l'emploi (ce qui signifie plus de 8 millions de travailleurs). Si nous considérons les secteurs connexes, alors la contribution au PIB monte à 11% et le nombre de travailleurs à 24 millions (12% du total de l'emploi).

Quant à la culture, elle représente 2.6% du PIB et 2.5% du total de l'emploi de l'Union européenne. Ces chiffres démontrent que les deux secteurs sont fondamentaux pour notre économie d'autant plus qu'ils sont le moteur pour d'autres branches économiques comme le transport, le commerce et toutes les sociétés de service concernées. Le tourisme reste un secteur en pleine expansion. Avec le plus grand taux de croissance dans les années passées et pour lequel les perspectives de croissance, pour les prochaines années, sont les plus élevées. Selon les estimations, un taux moyen de croissance annuel de 3.1% est prévu de 2006 à 2015.

Croissance moyenne estimée du tourisme et du tourisme culturel



Source:
Tudini, 2006

L'Europe est et continuera à être la destination la plus importante au niveau mondial. Les chiffres démontrent une progression spectaculaire entre les années 1950 et 2003 : on est passé de 25.3 millions d'arrivées internationales à 414 millions arrivées. On estime avoir 720 millions arrivées en 2020 (source OMT). Même si selon les estimations, le volume du tourisme devrait presque doubler en Europe au cours des 25 prochaines années, son taux de croissance restera toutefois inférieur à la moyenne mondiale.

C'est justement dans le segment spécifique du « tourisme culturel » avec sa richesse artistique, ses villes d'art et ses régions à forte densité de patrimoine historique, ses traditions locales, ses manifestations culturelles, que l'Union européenne est particulièrement favorisée. Elle représente la partie du monde avec la plus forte « densité culturelle ». A titre d'exemple, elle dispose de la plus forte concentration de sites du patrimoine mondial classé par l'Unesco : sur les 812 biens constituant le patrimoine naturel et culturel mondial, 628 sont des sites culturels et 363 d'entre eux sont en Europe (soit 58% d'entre eux).

En Europe, la culture est associée au tourisme de longue date. Même si cela reste encore difficilement mesurable, il est estimé que **la culture engendre 35 à 70% du tourisme en Europe. De même on estime que le tourisme culturel connaît une croissance de 15% par an.**

Aussi l'Europe doit continuer à investir dans la préservation de son patrimoine culturel et la promotion du tourisme culturel. Il faut souligner davantage l'impact positif que la culture est susceptible d'avoir sur le tourisme et s'engager dans la valorisation et la protection des richesses culturelles car, contrairement à ce qui se passe dans d'autres secteurs de l'industrie, ces richesses ne peuvent être ni reproduites, ni délocalisées et sont dès lors un atout gagnant pour lutter contre la concurrence exercée par d'autres zones géographiques.

Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ont un impact indéniable sur les territoires que ce soit sur l'emploi, l'économie locale, la cohésion sociale, la qualité de vie des habitants, la diversité paysagère et architecturale, les identités et le patrimoine en général ;

Parmi les priorités de l'Institut dans le futur proche, en ce qui concerne les Réseaux :

- le travail de mise en cohérence de tous les Réseaux habilités par le Conseil de l'Europe
- une politique de marketing et de visibilité forte de tous les Réseaux
- mise en place d'instruments de communication commune
- activités concertées entre les Réseaux
- travail rapproché avec le monde du tourisme

Après 20 ans de développement, les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe continuent toujours leur ascension et ce Vingtième anniversaire l'a largement démontré par tous les événements qui se sont déroulés, par l'intérêt du grand public et des autorités locales, régionales, nationales et européennes.

L'Institut Européen des Itinéraires Culturels clôturera ce vingtième anniversaire du programme par un événement exceptionnel, la participation des itinéraires culturels au Salon International du Patrimoine Culturel de Paris (Carrousel du Louvre, 6-9 novembre 2008).

Vous y êtes tous invités !

Pour plus d'informations : www.culture-routes.lu

